

Recensement de la population : au 1^{er} janvier 2009 la région Centre comptait 2 538 590 habitants

D'après les populations légales au 1^{er} janvier 2009, les 1842 communes de la région Centre totalisaient 2 538 590 habitants. Avec 98 000 personnes supplémentaires en dix ans, la population a augmenté de près de 4 %, soit une évolution annuelle moyenne de + 0,4 % depuis 1999.

Des six départements de la région Centre, les populations de l'Indre-et-Loire et du Loiret progressent le plus fortement sur la période 1999-2009 (respectivement + 6,2 % et + 5,7 %). Le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir ont un rythme de croissance proche du niveau régional. La population de l'Indre et du Cher varie faiblement : à la hausse pour le premier avec + 0,5 %, à la baisse pour le second, - 1,1 %.

Les préfectures de la région connaissent des évolutions contrastées : la ville de Tours gagne des habitants (+ 1,8 %) et celle d'Orléans se maintient. Les autres chefs-lieux perdent de la population : modérément pour Chartres (- 3,1 %), plus nettement pour Blois, Châteauroux et Bourges (entre - 6,4 % et - 7,9 %).

Le phénomène de desserrement de la population à la périphérie des grandes villes se traduit par une évolution plus favorable pour la communauté d'agglomération et l'aire urbaine de ces communes que pour la ville-centre.

La région Centre compte aujourd'hui 35 communes de plus de 10 000 habitants, contre 32 en 1999. Montlouis-sur-Loire, La Riche et Fondettes sont les trois communes à avoir franchi ce seuil. Situées dans l'unité urbaine de Tours, elles enregistrent une forte hausse de leur population : 8,2 % pour Montlouis-sur-Loire et plus de 17 % pour La Riche et Fondettes.

Quelques évolutions sont à noter sur la période : le gain de population de la ville d'Amboise qui dépasse 9 %, celui de la ville de Saint-Jean-de-Braye, plus de 7 %, et quelques franchissements de seuils : au delà de 5 000 habitants pour Lèves dans l'Eure-et-Loir et pour Bléré et

Luynes dans l'Indre-et-Loire.

La moitié de la population régionale est située dans 95 % de ses communes, celles possédant moins de 3 500 habitants. L'autre moitié est concentrée dans la centaine de communes les plus grandes de la région. ♦

Populations municipales en région Centre

Région et départements	2009	1999	1999-2009 %	Évolution annuelle %
Centre	2 538 590	2 440 329	4,0	0,40
Cher	311 022	314 428	- 1,1	- 0,11
Eure-et-Loir	425 502	407 665	4,4	0,43
Indre	232 268	231 139	0,5	0,05
Indre-et-Loire	588 420	554 003	6,2	0,60
Loir-et-Cher	327 868	314 968	4,1	0,40
Loiret	653 510	618 126	5,7	0,56

Source : Insee, Recensement de la population

Préfectures de département	2009	1999	1999-2009 %	Évolution annuelle %
Bourges	66 786	72 480	- 7,9	- 0,81
Chartres	39 122	40 361	- 3,1	- 0,31
Châteauroux	46 386	49 632	- 6,5	- 0,67
Tours	135 218	132 820	1,8	0,18
Blois	46 013	49 171	- 6,4	- 0,66
Orléans	113 224	113 126	0,1	0,01

Source : Insee, Recensement de la population

Communautés d'agglomération au 1 ^{er} janvier 2010	2009	1999	1999-2009 %	Évolution annuelle %
CA Bourges Plus	96 074	100 024	- 3,9	- 0,40
CA de Chartres Métropole	84 294	84 792	- 0,6	- 0,06
CA du Drouais	54 573	54 387	0,3	0,03
CA Castelroussine	73 534	74 721	- 1,6	- 0,16
CA Tours Plus	278 023	270 102	2,9	0,29
CA Montargoise et des Rives du Loing	56 770	55 555	2,2	0,22
CA de Blois « Agglopolys »	85 155	86 396	- 1,4	- 0,14
CA d'Orléans - Val de Loire	272 172	266 446	2,1	0,21

Source : Insee, Recensement de la population

Principales aires urbaines 2010	2009	1999	1999-2009 %	Évolution annuelle %
Bourges	138 302	141 047	- 1,9	- 0,20
Saint-Amand-Montrond	21 025	21 494	- 2,2	- 0,22
Vierzon	35 292	37 490	- 5,9	- 0,60
Chartres	142 481	138 050	3,2	0,32
Châteaudun	23 554	23 533	0,1	0,01
Dreux	58 826	58 712	0,19	0,02
Nogent-le-Rotrou	18 279	18 334	- 0,3	- 0,03
Châteauroux	94 315	93 328	1,1	0,11
Issoudun	17 750	17 922	- 1,0	- 0,10
Chinon	9 709	10 307	- 5,8	- 0,60
Loches	12 026	11 404	5,5	0,53
Tours	475 600	444 082	7,1	0,69
Blois	122 848	120 844	1,7	0,16
Romorantin-Lanthenay	27 992	28 295	- 1,1	- 0,11
Vendôme	40 087	38 311	4,6	0,45
Montargis	69 692	67 007	4,0	0,39
Gien	22 984	22 585	1,8	0,18
Orléans	416 978	395 455	5,4	0,53
Pithiviers	11 309	11 476	- 1,5	- 0,15
Sully-sur-Loire	12 469	11 769	5,9	0,58

Source : Insee, Recensement de la population

Les communes de la région Centre selon leur taille au 1^{er} janvier 2009

Taille (en nombre d'habitants)	Nombre de communes			Population 2009		
	effectif	cumul	% cumulé	effectif	cumul	% cumulé
moins de 50	15	15	0,8	534	534	0,0
50 à 99	41	56	3,0	3 109	3 643	0,1
100 à 199	217	273	14,8	31 915	35 558	1,4
200 à 399	477	750	40,7	138 270	173 828	6,8
400 à 999	586	1 336	72,5	370 055	543 883	21,4
1 000 à 1 999	283	1 619	87,9	384 186	928 069	36,6
2 000 à 3 499	116	1 735	94,2	309 429	1 237 498	48,7
3 500 à 4 999	35	1 770	96,1	143 959	1 381 457	54,4
5 000 à 9 999	37	1 807	98,1	249 653	1 631 110	64,3
10 000 à 19 999	25	1 832	99,5	345 903	1 977 013	77,9
20 000 à 49 999	7	1 839	99,8	246 349	2 223 362	87,6
50 000 à 99 999	1	1 840	99,9	66 786	2 290 148	90,2
100 000 et plus	2	1 842	100,0	248 442	2 538 590	100,0

Source : Insee, Recensement de la population

Populations municipales en région Centre

Communes de plus de 10 000 habitants	2009	1999	1999-2009		Évolution annuelle	
				%		%
Bourges	66 786	72 480	- 7,9	- 0,81		
Saint-Amand-Montrond	10 952	11 447	- 4,3	- 0,44		
Vierzon	27 020	29 719	- 9,1	- 0,95		
Chartres	39 122	40 361	- 3,1	- 0,31		
Châteaudun	13 857	14 543	- 4,7	- 0,48		
Dreux	30 690	31 849	- 3,6	- 0,37		
Lucé	15 288	17 701	- 13,6	- 1,45		
Mainvilliers	10 435	10 018	4,2	0,41		
Nogent-le-Rotrou	11 121	11 524	- 3,5	- 0,36		
Vernouillet	11 607	11 496	1,0	0,10		
Châteauroux	46 386	49 632	- 6,5	- 0,67		
Issoudun	13 230	13 685	- 3,3	- 0,34		
Amboise	12 505	11 457	9,1	0,88		
Chambray-lès-Tours	10 781	10 275	4,9	0,48		
Fondettes	10 466	8 921	17,3	1,61		
Joué-lès-Tours	36 000	36 517	- 1,4	- 0,14		
Montlouis-sur-Loire	10 448	9 657	8,2	0,79		
La Riche	10 070	8 594	17,2	1,60		
Saint-Avertin	13 946	14 092	- 1,0	- 0,10		
Saint-Cyr-sur-Loire	15 930	16 100	- 1,1	- 0,11		
Saint-Pierre-des-Corps	15 370	15 773	- 2,6	- 0,26		
Tours	135 218	132 820	1,8	0,18		
Blois	46 013	49 171	- 6,4	- 0,66		
Romorantin-Lanthenay	17 092	18 350	- 6,9	- 0,71		
Vendôme	16 971	17 707	- 4,2	- 0,42		
Amilly	11 621	11 497	1,1	0,11		
Châlette-sur-Loing	13 256	13 969	- 5,1	- 0,52		
Fleury-les-Aubrais	21 118	20 690	2,1	0,20		
Gien	15 161	15 332	- 1,1	- 0,11		
Montargis	15 020	15 030	- 0,1	- 0,01		
Olivet	19 806	19 195	3,2	0,31		
Orléans	113 224	113 126	0,1	0,01		
Saint-Jean-de-Braye	19 102	17 758	7,6	0,73		
Saint-Jean-de-la-Ruelle	16 628	16 560	0,4	0,04		
Saran	15 240	14 797	3,0	0,30		

Source : Insee, Recensement de la population

Les populations légales

Établies dorénavant chaque année pour toutes les circonscriptions administratives françaises, elles sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci. Elles sont publiées dans un décret paru au Journal Officiel fin décembre. Elles prennent effet au 1^{er} janvier suivant. Elles se réfèrent au 1^{er} janvier n-3 et se substituent à celles publiées précédemment.

Définitions

Le terme générique de « populations légales » comprend pour chaque commune sa **population municipale**, sa **population comptée à part** et sa **population totale**, qui est la somme des deux précédentes.

La **population municipale** est celle qui est utilisée à des fins statistiques.

Elle comprend :

- les personnes ayant leur résidence habituelle, dans un logement, une communauté ou une habitation mobile, sur le territoire de la commune ;
- les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont gardé une attache sur le territoire de la commune.

Pour le **recensement de 1999**, la population utilisée à des fins statistiques était la **population sans doubles comptes**. C'est donc elle qui figure dans les tableaux de cette publication, la population municipale de l'époque ayant une composition légèrement différente.

Sources et méthodes

Les données de population au 1^{er} janvier 2009 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2007 à 2011. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements est enquêté au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

Pour en savoir plus, consulter www.insee.fr rubrique « Définitions et méthodes »

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Olivier Aguer

Auteurs

Élisabeth Aussanaire

Caroline Métois

Martine Blouin

Rédaction en chef

Philippe Calatayud

Maquettiste/Webmestre

Christian Leguay / Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin

Hortense Robert